

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications

Date d'impression : 28.02.2023

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 28.02.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- 1.1. Identificateur de produit

- Nom du produit: **KLEIBERIT 707.9.50 ME**

- 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance / du mélange ou utilisations déconseillées

Réserve aux utilisateurs professionnels.

- Emploi de la substance / de la préparation Colle / Adhésif

- 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

- Producteur/fournisseur:

KLEIBERIT SE & Co. KG

Max-Becker-Str. 4

76356 Weingarten

Allemagne

KLEIBERIT Chimie S.a.r.l.

200, rue de Paris

F - 67116 Reichstett

France

- Service chargé des renseignements:

Téléphone: +49 7244 62 0

FAX: +49 7244 700 0

Email: hse@kleiberit.com

Téléphone: +49 7244 62 152

FAX: +49 7244 700 152

- 1.4. Numéro d'appel d'urgence

+33 1 72 11 00 03 France (français, anglais)

+44 1235 239670 Numéro régional européen (langues européennes)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1. Classification de la substance ou du mélange

- Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 - GHS/CLP

Le produit n'est pas classifié comme dangereux pour la santé ou l'environnement selon le règlement CLP.

- 2.2. Éléments d'étiquetage

- Pictogrammes de danger néant

- Mention d'avertissement néant

- Mentions de danger néant

- Indications complémentaires:

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

- 2.3. Autres dangers

- Résultats des évaluations PBT et vPvB

- PBT: Non applicable.

- vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- 3.2 Mélanges

- Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

(suite page 2)

F

Fiche de données de sécurité

selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications

Date d'impression : 28.02.2023

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 28.02.2023

Nom du produit: KLEIBERIT 707.9.50 ME

(suite de la page 1)

· Composants dangereux:			
· N° d'enregistrement	Identification / Classification GHS-CLP		%
CAS: 1317-65-3 EINECS: 215-279-6	carbonate de calcium substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail		10-20%
CAS: 5873-54-1 EINECS: 227-534-9 Reg.nr.: 01-2119480143-45-XXXX 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335, EUH204	2,4'-diisocyanate de diphenylmethane Resp. Sens. 1, H334; Carc. 2, H351; STOT RE 2, H373; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335, EUH204 Limites de concentration spécifiques: Skin Irrit. 2; H315: C ≥ 5 % Eye Irrit. 2; H319: C ≥ 5 % Resp. Sens. 1; H334: C ≥ 0,1 % STOT SE 3; C ≥ 5 %		<0,1%
Numéro CE: 905-806-4 Reg.nr.: 01-2119457015-45-XXXX	masse de réaction de 4,4 '-diisocyanate de méthylène diphenyle et de o-(p-isocyanatobenzène) isocyanate de phényle Resp. Sens. 1, H334; Carc. 2, H351; STOT RE 2, H373; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335, EUH204 Limites de concentration spécifiques: Skin Irrit. 2; H315: C ≥ 5 % Eye Irrit. 2; H319: C ≥ 5 % Resp. Sens. 1; H334: C ≥ 0,1 % STOT SE 3; C ≥ 5 %		<0,1%

- Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- 4.1. Description des mesures de premiers secours**
- Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- Après contact avec la peau:**
Après contact avec le produit fondu, rafraîchir rapidement avec de l'eau froide.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- Après ingestion:** Consulter immédiatement un médecin.
- 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différences** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1. Moyens d'extinction**
- Moyens d'extinction:**
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications

Date d'impression : 28.02.2023

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 28.02.2023

Nom du produit: KLEIBERIT 707.9.50 ME

(suite de la page 2)

· 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 5.3. Conseils aux pompiers**· Equipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****· 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Pas nécessaire.**· 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement** Aucune mesure particulière n'est requise.**· 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Recueillir par moyen mécanique.**· 6.4. Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**· 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Eviter la formation de poussière.**· 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités****· Stockage:****· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Conserver le récipient bien fermé.**· Indications concernant le stockage commun:** Respecter les réglementations nationales.**· Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.**· 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****· 8.1. Paramètres de contrôle****· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****· DNEL****5873-54-1 2,4'-diisocyanate de diphenylmethane**

Dermique DNEL courte terme 50 mg/kg (homme)

Inhalatoire DNEL courte terme 0,1 mg/m³ (homme)DNEL long terme 0,05 mg/m³ (homme)**masse de réaction de 4,4 '-diisocyanate de méthylène diphenyle et de o-(p-isocyanatobenzène) isocyanate de phényle**

Dermique DNEL courte terme 28,7 mg/kg (homme)

Inhalatoire DNEL courte terme 0,1 mg/m³ (homme)DNEL long terme 0,05 mg/m³ (homme)**· PNEC****5873-54-1 2,4'-diisocyanate de diphenylmethane**

PNEC-eau douce 1 mg/l (non spécifié)

PNEC-l'eau de mer 0,1 mg/l (non spécifié)

PNEC-sol 1 mg/kg (non spécifié)

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications

Date d'impression : 28.02.2023

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 28.02.2023

Nom du produit: KLEIBERIT 707.9.50 ME

(suite de la page 3)

PNEC-usine de traitement des eaux usées 1 mg/l (non spécifié)

masse de réaction de 4,4'-diisocyanate de méthylène diphenyle et de o-(p-isocyanatobenzène) isocyanate de phényle

PNEC-eau douce	1 mg/l (non spécifié)
PNEC-l'eau de mer	0,1 mg/l (non spécifié)
PNEC-sol	1 mg/kg (non spécifié)
PNEC-usine de traitement des eaux usées 1 mg/l (non spécifié)	

N° CAS - Désignation de la substance	Type	Valeur	Unité
1317-65-3 carbonate de calcium			
VLEP (France) Valeur à long terme: 10 mg/m ³			
5873-54-1 2,4'-diisocyanate de diphenylméthane			
VME (Suisse) Valeur momentanée: 0,02 mg/m ³			
Valeur à long terme: 0,02 mg/m ³			
SB;als Gesamt-NCO gemessen			

- 8.2. Contrôles de l'exposition**

Limiter la durée d'exposition à:
8 heures

- Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

- Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

- Protection des mains:**

Gants de protection

Gants résistant à la chaleur

- Matériau des gants**

Gants en caoutchouc synthétique

Gants en cuir

- Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection

- Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

- Risques thermiques** Risque de brûlure lors du traitement thermique.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- Indications générales.**

- État physique**

Solide

- Couleur:**

Selon désignation produit

- Odeur:**

Légère

- Seuil olfactif:**

Non déterminé.

- Point de fusion/point de congélation:**

Non déterminé.

- Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

Non déterminé.

- Inflammabilité**

Non déterminé.

- Limites inférieure et supérieure d'explosion**

Non déterminé.

- Inférieure:**

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications

Date d'impression : 28.02.2023

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 28.02.2023

Nom du produit: KLEIBERIT 707.9.50 ME

(suite de la page 4)

· Supérieure:	Non déterminé.
· Point d'éclair:	Non applicable.
· Température d'inflammation:	>300 °C
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· pH	Le mélange n'est pas soluble (dans l'eau).
· Viscosité:	A température ambiante: Non applicable
· Viscosité cinématique	Non applicable.
· Dynamique:	Non applicable.
· Solubilité	
· l'eau:	Insoluble
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
· Pression de vapeur:	Non applicable.
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	ca. 1,3 g/cm³
· Densité relative:	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non applicable.
· Caractéristiques des particules	Voir point 3.
· 9.2. Autres informations	
· Aspect:	
· Forme:	Solide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
· Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Changement d'état	
· Vitesse d'évaporation.	Non applicable.
· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosifs	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications

Date d'impression : 28.02.2023

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 28.02.2023

Nom du produit: KLEIBERIT 707.9.50 ME

(suite de la page 5)

- Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1. Réactivité**
voir l'article 10.3
Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - **10.2. Stabilité chimique** Stable lorsque conservé et utilisé correctement.
 - **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
 - **10.3. Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
 - **10.4. Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - **10.5. Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - **10.6. Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus.
 - **Indications complémentaires:**

Indications complémentaires: Même en respectant les températures d'application prescrites, les colles thermofusibles libèrent des vapeurs, souvent malodorantes. Si les températures prescrites sont dépassées considérablement pendant une période prolongée, il peut se dégager des produits de décomposition nocifs. C'est pourquoi il faut veiller à éliminer ces vapeurs, par exemple à l'aide d'un système d'aspiration approprié.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
 - Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

5873-54-1 2,4'-diisocyanate de diphenylmethane

Oral LD₅₀ >2.000 mg/kg (rat) (84/449/EWG, B.1)
 Dermique LD₅₀ >9.400 mg/kg (lapin) (OECD 402)
 Inhalatoire LC₅₀ /4 h 1,5 mg/l (rat) (Calculation (ATE))

masse de réaction de 4,4'-diisocyanate de méthylène diphényle et de o-(p-isocyanatobenzène) isocyanate de phényle

Oral	LD_{50}	>10.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD_{50}	>9.400 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC_{50}	0,49 mg/l (rat)

· **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Toxicité spécifique pour certaines organes cibles (STOT), exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STO1) - exposition unique
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

F

Fiche de données de sécurité

selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications

Date d'impression : 28.02.2023

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 28.02.2023

Nom du produit: KLEIBERIT 707.9.50 ME

(suite de la page 6)

- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **11.2 Informations sur les autres dangers**
- **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1. Toxicité**
- **Toxicité aquatique:**

5873-54-1 2,4'-diisocyanate de diphenylméthane
 $LC_{50} > 1.000 \text{ mg / l / 96h}$ (Zebrafärbling - Danio rerio)
 $EC_{50} > 1.000 \text{ mg / l / 24h}$ (daphnia)
 $IC_{50} > 1.640 \text{ mg / l / 72h}$ (Grünalge - Chlorophyceae)

masse de réaction de 4,4 '-diisocyanate de méthylène diphenyle et de o-(p-isocyanatobenzène) isocyanate de phényle

$EC_{50} > 1.000 \text{ mg / l / 96h}$ (poisson)
 $EC_{50} > 1.000 \text{ mg / l / 24h}$ (daphnia)

- **12.2. Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **12.3. Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4. Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- **12.6. Autres effets néfastes**

- **Autres indications écologiques:**

- **Indications générales:** Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

- **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- **Catalogue européen des déchets**

08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

- **Emballages non nettoyés:**

- **Recommandation:**

Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum. Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification**

- **ADR, IMDG, IATA**

néant

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications

Date d'impression : 28.02.2023

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 28.02.2023

Nom du produit: KLEIBERIT 707.9.50 ME

(suite de la page 7)

- **14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU**
 - **ADR, IMDG, IATA** néant
 - **14.3. Classe(s) de danger pour le transport**
 - **Classe** néant
 - **14.4. Groupe d'emballage**
 - **ADR, IMDG, IATA** néant
 - **14.5. Dangers pour l'environnement** Non applicable.
 - **14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.
 - **14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI** Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
Faire attention à Pos no 2 - Identification des dangers
 - **Directive 2012/18/UE - Seveso-III:**
 - **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des ingrédients est répertorié.
 - **Règlement (CE) N° 649/2012**
 - Aucun des composants n'est compris.
 - **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**
 - Aucun des composants n'est compris.
 - **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**
 - **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**
 - Aucun des composants n'est compris.
 - **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT**
 - Aucun des composants n'est compris.
 - **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**
 - Aucun des composants n'est compris.
 - **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**
 - Aucun des composants n'est compris.
 - **15.2. Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

(suite page 9)

**Fiche de données de sécurité
selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications**

Date d'impression : 28.02.2023

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 28.02.2023

Nom du produit: KLEIBERIT 707.9.50 ME

(suite de la page 8)

- H332 Nocif par inhalation.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

· **Service établissant la fiche technique:** Sécurité & Environnement

· **Numéro de la version précédente:** 1

· **Acronymes et abréviations:**

- ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

F